

Zeitschrift: Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes
Band: 11 (1885)
Heft: 1

Artikel: Ivoire artificiel
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-12035>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

senter à la conférence internationale, convoquée par la France, pour étudier la question des poids et mesures; depuis, s'enfermant dans son parti pris, elle n'a pas voulu s'associer à l'œuvre qui en est sortie; de tout temps elle a été rebelle au progrès qui n'a vu le jour dans son île. Une transformation de son système, facile alors, est devenue compliquée aujourd'hui et le sera toujours plus avec le temps. Cependant la force des choses l'y amènera fatalement, le plus sage serait de ne pas boudier trop longtemps; il est vrai que les boutiquiers anglais seraient forcés d'apprendre qu'il existe quelque part un système de calcul, dit décimal. Cela paraît les chiffonner beaucoup, dans l'ignorance où ils sont que la numération par dizaines remonte à la plus haute antiquité, et est depuis des siècles le pain quotidien de tous les peuples quelque peu civilisés, qui comme nous avaient dix doigts à leurs mains. Les anciens chinois avaient un système de numération *binnaire*, certaines peuplades du Sénégal paraissent employer la progression *quinnaire*; les systèmes *vigésimal*, *sexagésimal* et *duodécimal* ont été aussi en faveur, il nous en est resté quelque chose, surtout de ce dernier, qui à bien des égards est plus commode; notre système de numération serait plus parfait s'il avait pour base le nombre 12 au lieu de 10, à cause de son plus grand nombre de diviseurs, mais somme toute la numération décimale nous est imposée par la tradition et il ne nous servirait à rien de s'insurger contre elle. Le plus simple est donc de rester conséquent à son principe et d'admettre aussi des fractions décimales.

Nous croyons savoir du reste que le monde scientifique anglais n'est pas d'accord avec le monde industriel, sur cette question du système métrique. L'*Association britannique* a nommé, en 1863, déjà une commission pour étudier un système complet de mesures électriques; après huit ans de travaux, cette commission a adopté un système d'unités représenté par le symbole (C. G. S.), dont le point de départ est le centimètre, le gramme-masse et la seconde. Ajoutons que le congrès international des électriciens, à Paris en 1881, a adopté à son tour, à très peu de chose près, les unités de l'*Association britannique*.

Dirons-nous, avec M. Sellers, que le système métrique n'a pas la moindre chance d'être adopté dans l'avenir par l'Angleterre?
TH. V. MUYDEN.

Ivoire artificiel. — L'ivoire naturel étant rare et insuffisant, on a créé une industrie assez développée avec l'ivoire artificiel. On obtenait autrefois la plupart des produits employés en injectant du bois blanc avec du chlorure de chaux sous une pression assez considérable. A l'exposition d'Amsterdam presque tous les produits avaient été préparés avec des os de mouton et des déchets de peau blanche de daim et de chevreau. Les os sont macérés et blanchis pendant deux semaines dans du chlorure de chaux, puis chauffés à la vapeur avec des déchets de peau, de manière à former une masse fluide qu'on additionne de quelques centièmes d'alun. On filtre et l'on sèche la masse à l'air, puis on la met durcir dans un bain d'alun. On obtient des plaques blanches et résistantes plus volumineuses et plus faciles à travailler que l'ivoire naturel. (*Génie civil.*)

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Assemblée générale du 21 mars 1885.

Présidence de M. L. GONIN, président.

(EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL).

Après ratification par la Société des comptes de l'année 1884, il est procédé au renouvellement du comité. M. le président, L. Gonin, ingénieur cantonal, est réélu à l'unanimité. MM. Recordon et Melley, architectes, sont nommés membres du comité, en remplacement de MM. J. Verrey et Rouge, architectes, membres sortants et non rééligibles.

Enfin, MM. L. Gonin, J. Verrey et Meyer, sont nommés membres du comité local pour la fête de 1885; cette nomination est motivée par les articles 17, 18 et 26 des statuts de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Le président donne lecture d'une lettre du comité central qui accepte l'offre faite par la Société vaudoise de recevoir à Lausanne, en 1885, la fête de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Une commission, subdivisée elle-même en sous-commissions, s'est occupée d'élaborer un programme de fête, et ce programme est soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

La fête durera trois jours, jeudi, vendredi et samedi; la première journée sera consacrée à la réunion des délégués et à la réception des participants à la fête.

Le vendredi aura lieu, dans la matinée, l'assemblée générale; l'après-midi sera consacré à la visite des édifices lausannois pouvant présenter quelque intérêt (palais de justice, abattoirs, hôpital, casernes, théâtre, cathédrale, écoles) et à une excursion au Signal.

La dernière journée, samedi, sera employée à une excursion par bateau à vapeur, visite des travaux de la ligne en construction Evian-Bouveret, déjeuner à Montreux; excursion à Glion par le chemin de fer funiculaire Territet-Glion; visite du château de Chillon, enfin retour à Ouchy et banquet de clôture à l'hôtel Beau-Rivage.

Ce programme est adopté par l'assemblée, qui espère pouvoir offrir quelques journées agréables et utilement employées aux ingénieurs et architectes suisses, et voudrait les voir venir en grand nombre répondre à l'appel qui leur sera adressé.

La date exacte de la fête est laissée à l'appréciation du comité; elle aura probablement lieu dans la seconde quinzaine d'août.

Le secrétaire, HENRI VERREY, architecte.

Comité pour l'année 1885-1886.

MM.

Président, M. GONIN, Louis, ingénieur.

Trésorier, M. PEREY, Auguste, ingénieur.

Secrétaire, VERREY, Henri, architecte.

Membres, DELARAGEAZ, Louis, ingénieur.

VAN MUYDEN, Alois, ingénieur.

RECORDON, Benjamin, architecte

MELLEY, Charles, architecte

} jusqu'en 1887.

LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Organe officiel du bureau internationale de l'Union pour la protection de la propriété industrielle.

Prix d'abonnement pour la Suisse: 5 Fr. par an.

On s'abonne chez MM. Jent et Reinert, à Berne, et à tous les bureaux de poste.